

Communiqué de presse

L'AWSR favorable au radar tronçon sur la N25 !

L'Agence wallonne pour la Sécurité routière a pris connaissance avec satisfaction de la décision de la Ministre De Bue d'installer un radar tronçon sur la N25. Un tel radar devrait constituer une solution crédible et efficace en vue de diminuer le nombre d'accidents sur cet axe.

La N25 présente plus d'accidents impliquant des véhicules agricoles que les autres nationales. Le différentiel de vitesse entre les véhicules agricoles et les autres véhicules, particulièrement les voitures, est un facteur important d'accident. Il est dès lors essentiel de veiller à un strict respect des limitations de vitesse. L'installation d'un radar tronçon devrait donc permettre de réduire cette accidentalité. Si l'accidentalité impliquant des véhicules agricoles devait rester importante, il conviendrait d'envisager d'abaisser les limites de vitesse.

L'AWSR considère particulièrement important d'adresser également des messages de sensibilisation à destination des agriculteurs. Ces messages visent d'abord à leur conseiller d'éviter tant que possible d'utiliser cette route nationale si d'autres alternatives sont possibles sans contraintes majeures. Par ailleurs, il faut également inciter les agriculteurs à une signalisation adéquate et fonctionnelle des engins agricoles – feux orange visibles de tous côtés, feux arrière fonctionnels et suffisamment visibles,... afin de permettre aux autres usagers d'identifier le plus rapidement possible la présence de ces engins sur la nationale, et sur l'ensemble des voiries empruntées.

Contact Presse AWSR :

Pierre-Laurent FASSIN – 0475 98 34 06

AWSR_be

www.tousconcernes.be